

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Régie Lignes d'Azur (06)
RLA - Centre Opérationnel du
Tramway
2 boulevard Henri Sappia
06100 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Régie Ligne d'Azur (06)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 79403021300019

Code postal / Ville : 06100 Nice**Groupeement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 26040**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Régie ligne d'azur - Mail : marches@lignesdazur.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Tel que renseignés dans le Règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Tel que renseignés dans le Règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Tel que renseignés dans le Règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Mardi 07 avril 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Entité adjudicatrice**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** MAINTENANCE DES CENTRALES DE DEPOLLUTION HYDAC**Classification CPV :** 50530000**Type de marché :** Services**Description succincte du marché :** Ce marché porte sur la maintenance des centrales de dépollution HYDAC.**Lieu principal d'exécution :** Métropole Nice Côte d'Azur**La consultation comporte des tranches :** Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non**Marché alloti :** Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le marché est un accord-cadre à bons de commandes mono attributaire, passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et suivants, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de réception de la notification.

Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du contrat conformément aux dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique.

En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance.

Pas de montant minimum annuel. Montant maximum annuel : 80 000 € par période soit un total maximum de 320 000 € HT sur la durée totale du marché.

Forme des prix : révisable dans les conditions du CCAP.

Mode de règlement : virement bancaire Délai global de paiement : 30 jours

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le comptable assignataire est l'agent comptable de la régie Ligne d'Azur.

En cas d'atteinte du montant maximum annuel du marché en cours d'année et avant la date de reconduction, le renouvellement de la période suivante sera anticipé et formalisé par la conclusion d'un avenant.

Conformément à l'article 25 du CCAG-FCS, la clause de réexamen s'applique.

Conformément à l'article R.2122-7 du CCP l'acheteur se réserve la possibilité de passer un marché public sans publicité préalable et sans mise en concurrence avec le titulaire pour des prestations similaires

Date d'envoi du présent avis

17 mars 2026